

# ISSERPENT



Journal d'information 2019

N°22



# A votre service !

## Secrétariat de mairie :

Ouverture au public les lundi, mercredi et vendredi de 9h15 à 11h45

Tél/fax : 04 70 41 30 10

Mail : mairie.isserpent@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-isserpent.fr



## Agence postale communale

Ouverture au public du lundi au samedi de 9h15 à 11h45

Tél : 04 70 41 36 58

L'agence postale assure également le secrétariat de mairie les Mardi, jeudi et samedi de 9h15 à 11h45

## Le personnel communal :

Services administratifs : Françoise PICARLES et Carole OBERTI

Services techniques : Fabien TACHON

## Assistants techniques (école, cantine, entretien) :

Céline DUVERGER – Christine BIGUET – Liliane SEGAUD

Portage de repas à domicile : 04 70 99 76 29	Centre social du Mayet de Montagne : 04 70 59 71 42
Relais services publics Lapalisse : 04 70 99 76 17	Gendarmerie du Mayet de Montagne : 04 70 59 70 36
Communauté de Communes Lapalisse : 04 70 99 76 29	Transport à la demande : 0 800 800 966

## La bibliothèque :

La bibliothèque est ouverte le premier samedi du mois de 10h30 à 12h00,

Le troisième mercredi du mois de 14h30 à 16h00. Fermée en août.

Contacts : Marianne Fusade : 06 11 22 88 75 et Roland Lafaye : 06 21 90 62 80

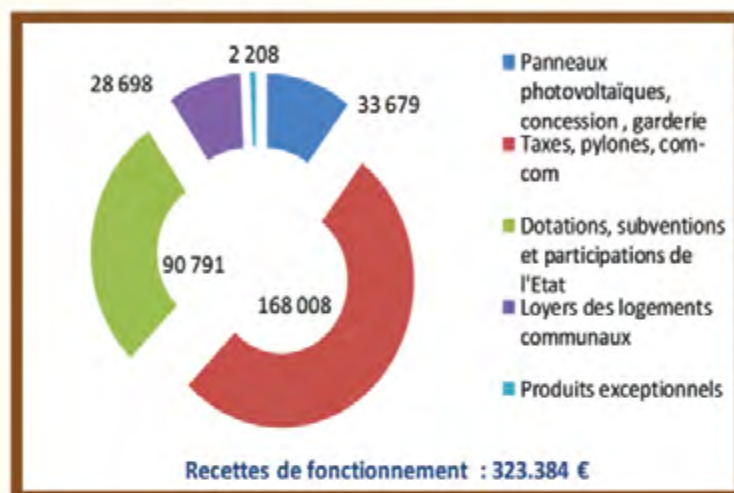
## Sommaire du N° 22

2ème de couverture : les services de la Commune	Page 11 : La Vie à l'école d'Isserpent, projets 2020
Page 1 : Le Mot du Maire	Page 12 : L'eau, un bien très précieux
Page 2 : Résultats 2018	Page 13 : CCAS et Club des Aînés
Page 3 : Résultats estimés 2019	Page 14 : Actualités de la paroisse
Page 4 : Stratégie et projet du Conseil Municipal	Page 15 : Commerçants, artisans et associations
Page 5 : Stratégie et projet du Conseil Municipal (suite)	Page 16 : Le coin du jardinier
Page 6 : Croquis de la future Salle Polyvalente	Page 17 : Le coin des cuistots
Page 7 : Réalisations de l'année 2019	Page 18 : Informations générales, Etat Civil
Page 8 : Réalisations passées et à venir	Page 19 : Jeux
Page 9 : Fête au Village	Page 20 : Démarches administratives
Page 10 : La Vie à l'école d'Isserpent en 2019	3ème de couverture : Elections Municipales, rôle

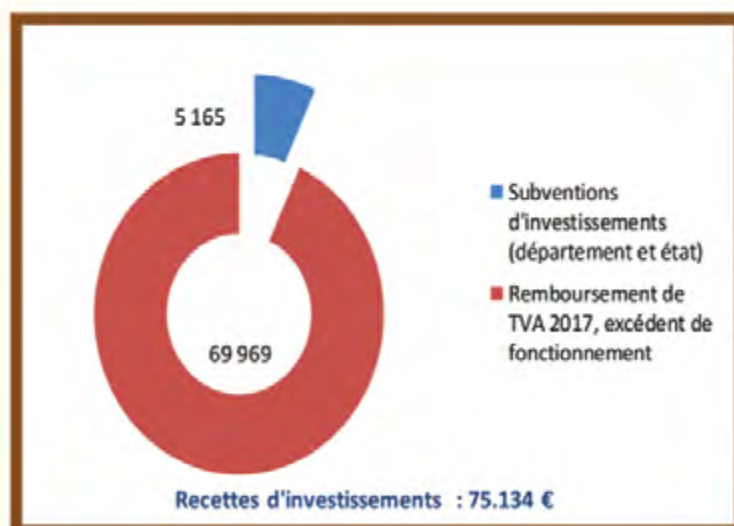
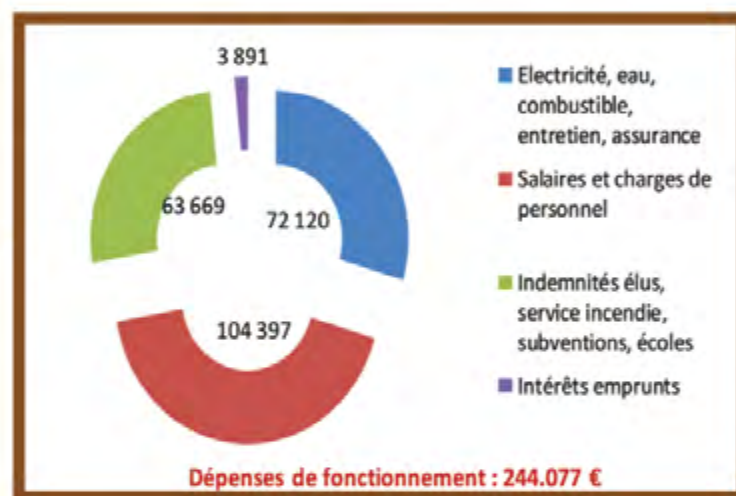
Photo de couverture : Feu d'artifice tiré dans la cour de l'école le dimanche 14 juillet 2019



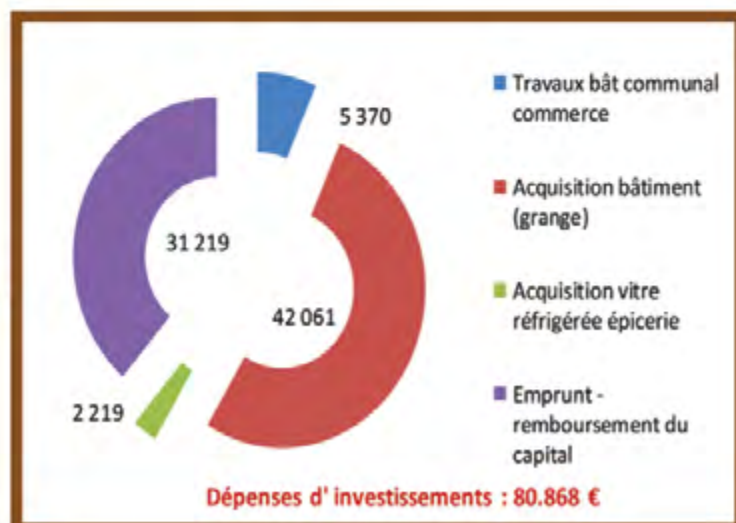
# Résultats de l'Année 2018



## Section de fonctionnement



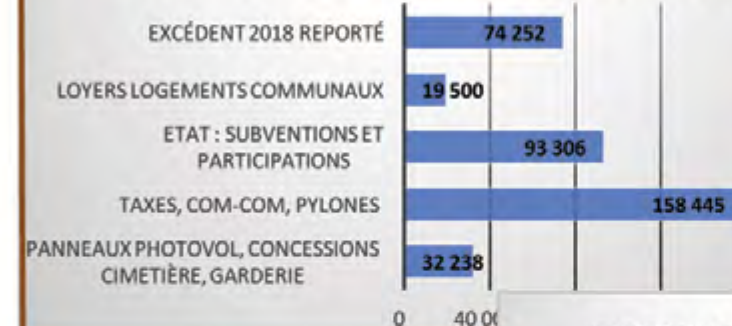
## Section d'investissement



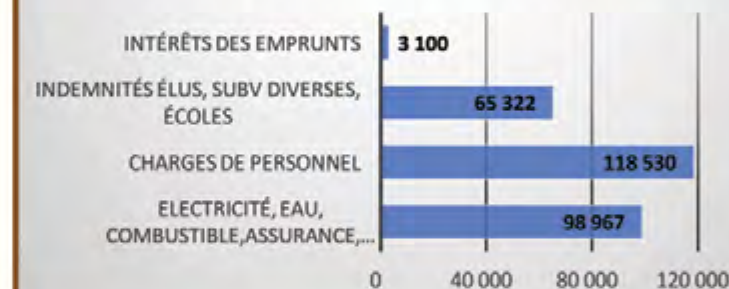
# RESULTATS 2019 (estimés au 31/12)

(les résultats définitifs de l'année 2019 seront publiés en février 2020)

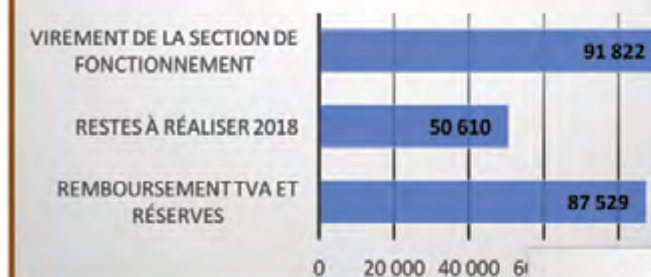
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



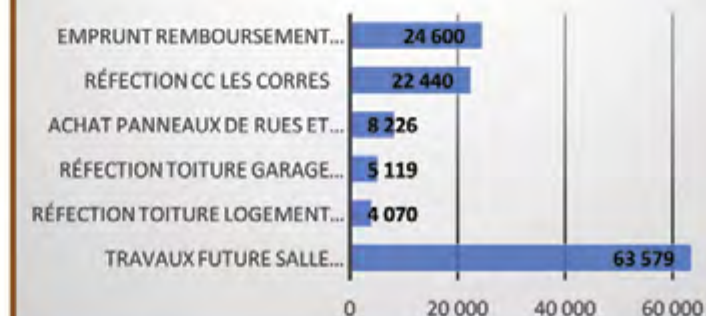
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENTS



## DEPENSES D'INVESTISSEMENTS





## Stratégie et Projet du Conseil Municipal d'Isserpent

### Réhabilitation d'un ensemble immobilier situé au milieu du bourg

Comme de nombreuses communes rurales, Isserpent a perdu progressivement 2/3 de ses habitants et tous ses commerces. Après la disparition du médecin, ce fut au tour de la boucherie, de la boulangerie, de l'épicerie, et de la pharmacie, de cesser leurs activités. Afin d'assurer un minimum de services alimentaires et après consultation de la population, il a été décidé de transformer la salle polyvalente de l'époque en commerce multi-services (dépôt de pains, restaurant, bar-café et épicerie). Depuis, ce commerce a du mal à survivre. Plusieurs gérants se sont succédés au cours de ces dernières années.

### Stratégie et projet :

Le Conseil Municipal et son Maire, ont toujours privilégié une gestion saine du budget communal. A la fin de 2019, l'endettement est quasi nul et ce, après avoir engagé au cours des 10 dernières années, de nombreuses améliorations (assainissement, voiries, habitations, épicerie multiservices, école, église, cimetière, mairie, informatique, tracteur, sécurité routière, etc...).

Depuis longtemps la maison d'habitation et la très ancienne grange de Monsieur Pierre de Froment, situées au beau milieu du bourg, faisaient l'objet de réflexions pour en faire un nouvel ensemble comprenant salle polyvalente, bureaux et salles dédiés, locaux d'associations, etc... qui répondrait aux nombreuses attentes des habitants de la Commune.

Après le décès de Pierre de Froment début 2017, son fils René se rapprocha de la Mairie pour céder progressivement l'ensemble.

Cette opportunité pour la commune concordait parfaitement avec la volonté du conseil et de son Maire de mettre en place un modèle attractif pour la population, pour les associations, mais aussi pour les activités locales et régionales du Pays de Lapalisse.

Notre commune rurale veut se donner les moyens pour attirer de nouveaux habitants, créer et maintenir des emplois, conserver et développer des commerces de proximité, renforcer l'offre de santé, innover dans le numérique, et rendre notre pays plus attractif. Elle veut s'adresser non seulement aux jeunes mais aussi aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le tout dans une optique de développement durable.

L'appartenance à la Communauté de Commune Pays de Lapalisse (14 communes) dont les compétences sont nombreuses est un atout pour Isserpent car il devrait permettre de mutualiser de nombreux moyens techniques et humains.

Afin d'améliorer cette attractivité de la commune d'Isserpent, la première étape adoptée et acceptée par le Conseil Municipal en 2018 a été d'acheter la grange et de lancer études et travaux pour la réhabiliter.

Le rachat de la maison d'habitation devrait se faire ultérieurement.

La réhabilitation de la maison pourrait en outre permettre de déplacer tout ou partie des services de la Mairie, de créer et aménager un gîte capable de loger les utilisateurs de la salle polyvalente, de créer un jardin pour les enfants, une assistance maternelle, etc.

### Etapes suivies :

La négociation pour l'acquisition de la grange de Pierre de Froment située au milieu du village, sur la base d'une estimation faite par un expert foncier, a eu lieu au début de 2018.

La signature de l'acte notarié, concrétisant l'achat, a eu lieu en septembre 2018.

Au cours de l'année 2018, la mise en forme du projet a été faite par l'ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier) qui a édité un « Avant-Projet Sommaire » (APS) :



Sur la base de l'APS des demandes de subventions ont été déposées puis notifiées :

- Une subvention Etat ASIL de 35%, soit 219.450 €
- Une subvention départementale de 30 %, soit 180.000 €
- Une subvention de la région de 30.000€

Une demande de subvention LEADER (Pays Vichy Auvergne) est actuellement en cours et pourrait apporter une aide complémentaire.

En octobre 2018 la Commission Bâtiments du Conseil Municipal a choisi, après appel d'offres, la SARL Perrin pour la maîtrise d'œuvre.

Monsieur Perrin a remis un premier projet (APD) approuvé par le Conseil Municipal le 15 mars 2019 pour la réhabilitation de la grange.

Sur la base de l'Avant-Projet Définitif, un appel d'offre pour 11 lots, évalués par le Maître d'œuvre, a été lancé.

L'investissement prévu serait de 627.000 €.

L'ouverture des plis en réponse à ces appels d'offres a eu lieu en août 2019.

### Le projet de réhabilitation en cours prévoit :

o De créer et aménager au rez-de-chaussée (184 m<sup>2</sup>) une « salle polyvalente » (117 m<sup>2</sup>) avec hall d'accueil, vestiaire, sanitaires homme et femme, bar, office-cuisine entièrement équipée et pouvant accueillir pour le compte de particuliers ou d'associations :

- Des mariages, des événements festifs en tout genre (fête du village, anniversaires, baptêmes)
- Des conférences, des concerts, des expositions,
- Des événements de l'école, des pièces de théâtre, des concours de jeux (belote, loto)

o A l'étage 116 m<sup>2</sup>, (accessible aux personnes handicapées) :

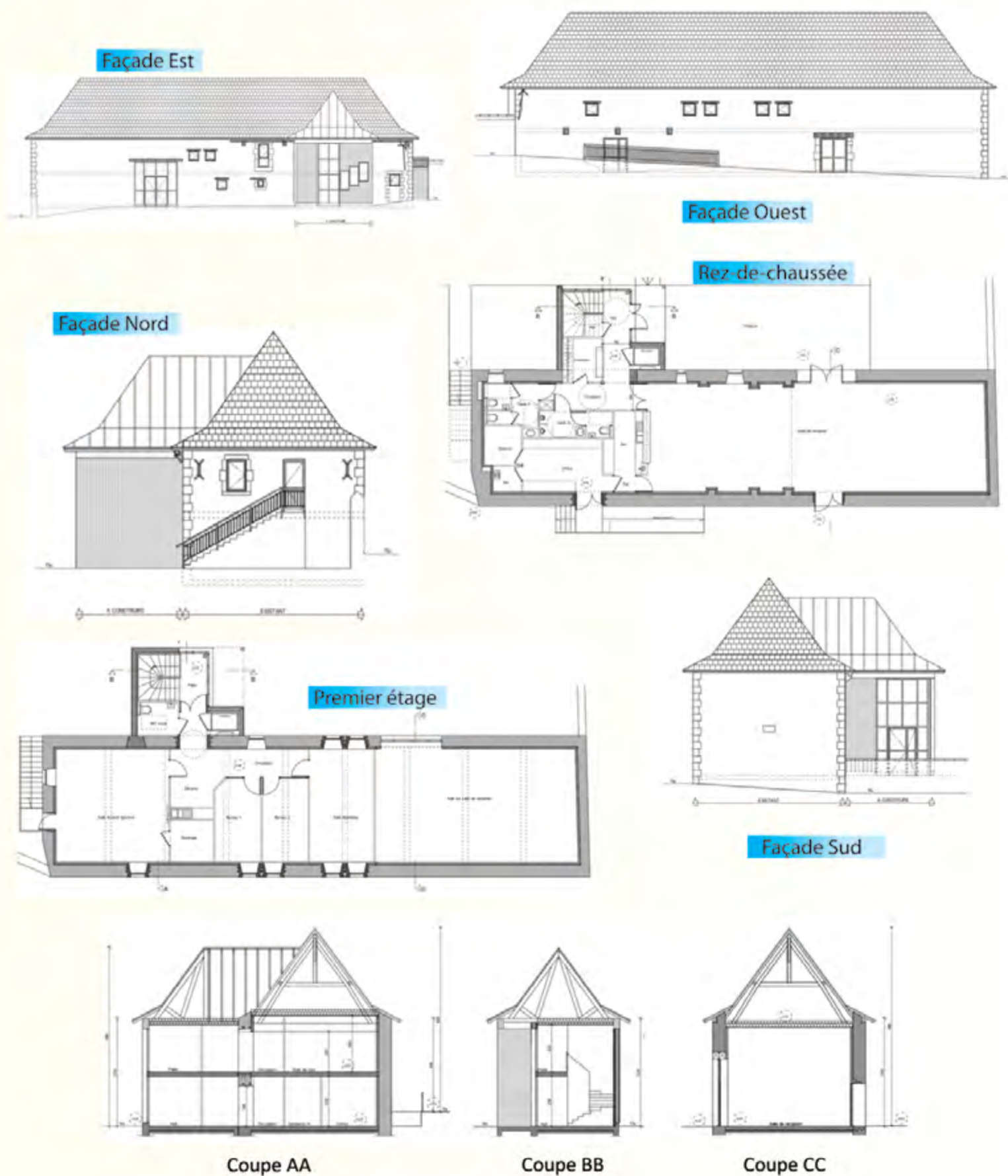
- De créer et aménager deux bureaux (12 m<sup>2</sup> chacun) connectés pouvant être à la disposition des associations, de nouveaux entrepreneurs, de consultants, d'activités sociales et/ou para médicales, etc.
- De créer et aménager une salle dite « d'activités sportives » (38 m<sup>2</sup>) : pour des activités de gymnastique mais pouvant également servir aux réunions des associations,
- De créer et aménager une salle connectée dite « multimédia » (21 m<sup>2</sup>) qui sera mis à la disposition pour diverses activités (exemple : répétition musicale)
- De créer et aménager un espace de détente (10 m<sup>2</sup>) et de stockage (6 m<sup>2</sup>)

Le Conseil Municipal a approuvé le 1er août 2019 le choix des 11 entreprises ayant répondu aux appels d'offres pour les travaux de la salle polyvalente. Le 6 septembre 2019 s'est tenue la première réunion de chantier et les signatures des marchés avec les entreprises retenues.

**Le 18 septembre 2019 la réunion de chantier a décidé :**

- L'établissement du planning pour la réalisation du projet
- Le point de départ des travaux
- Un délai de réalisation de 18 mois.





TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE



Chemin des Corres



Chemin de Moret

Travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE  
Montant des travaux : 22 440 € TTC

Busage du fossé Chez Mandot  
Travaux réalisés par l'entreprise Mathieu Matichard



TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX



Toiture logement école  
- EURL CRETIER  
Montant des travaux : 4 070 € TTC

Toiture logement communal du bourg  
- EURL CRETIER  
Montant des travaux : 5 118 € TTC





A la veille d'une opération majeure pour la commune, la réhabilitation de la grange de Pierre de Froment en Salle Polyvalente et Bureaux, il faut rappeler les nombreuses opérations de développement et d'amélioration de la Commune d'Isserpent qui ont été engagées depuis 2014.

En particulier :

■ La réfection du groupe scolaire pour	160.415 €
■ Les travaux de réfection des chemins communaux pour	141.379 €
■ La rénovation du logement communal de l'ancienne mairie pour	64.771€
■ L'acquisition d'un nouveau tracteur pour	82.800 €
■ L'accessibilité de la cantine scolaire pour	9.702 €
■ L'acquisition de la grange de Mr Pierre de Froment pour	42.061 €
■ Les travaux de sécurité routière pour	20.889 €
■ La réfection du mur du cimetière pour	17.707 €
■ Le chauffage et les fenêtres de l'épicerie-restaurant pour	10.302 €
■ Les panneaux et numéros de rue pour	12.000 €
Etc.	



On peut aussi citer la rénovation de l'escalier de la mairie, le changement des ordinateurs, le nouveau site internet, l'acquisition de petits matériels pour la commune, etc.

Au cours de cette période, les recettes nettes de fonctionnement (recettes moins dépenses de gestion) augmentées de subventions et de remboursements de TVA, ont permis de financer largement ces améliorations et le remboursement des emprunts.

Les dépenses d'assainissement ont été entièrement remboursées. Les taux d'imposition des taxes directes locales sont restés stables depuis 6 ans.

Du point de vue financier, les remboursements d'emprunts ont totalisé 161.180 € sur 6 ans et l'endettement de la commune au 1er janvier 2020 est quasi nul.

Cette situation saine, notre capacité à dégager des excédents de résultats additionnés aux subventions auxquelles nous avons droit, devraient permettre à la commune de couvrir sereinement le chantier de la salle polyvalente.



### Avec de bonnes volontés, on peut faire de belles choses !

En plus de ses animations habituelles (belote, randonnées) le Comité des Fêtes voulait innover, et en partenariat avec le Club des Joyeux Aînés, il a été décidé lors de la dernière Assemblée Générale, de recréer le 14 juillet 2019 une « Fête au Village ».

Après plusieurs réunions, le projet prenant forme, la commune y mettait sa pierre en proposant de subventionner le feu d'artifice.

Au fil de l'après-midi, de plus en plus de personnes venaient découvrir ce qu'on avait bien pu leur réserver : des jeux traditionnels (tir à la corde, cassé d'oeuf, couper un saucisson, billard japonais), des animations pour les petits (maquillages par les parents d'élèves, structures gonflables, course à l'oeuf) et les grands (chorale, danse folklorique) sans oublier la buvette où l'on pouvait se rencontrer et discuter autour d'un verre. Le tout orchestré par un brillant animateur.

Vers 19h, une nouvelle vague est venue grossir les rangs, pour profiter du repas, avec au menu un « pavé de charolais »... Un succès tel qu'il s'en est servi près de 300 !!!

Après s'être bien restaurés, tous n'attendaient que le clou du spectacle, le feu d'artifice. Une éternité qu'il n'en avait plus eu à Isserpent. Celui là en valait la peine ! Plus de 20 minutes de spectacle, ponctué par des salves d'applaudissements.

Les plus téméraires allaient clôturer cette magnifique journée par quelques pas de danse.

Une très belle réussite donc, pour une première, avec quelques couacs, bien sûr, à améliorer pour l'année prochaine, où la date du dimanche 12 juillet 2020 est déjà retenue.

Un grand merci, en particulier à l'animateur, à l'électricien, à la commune pour sa participation financière, et à tous les bénévoles et participants !

#### Randonnées organisées :

- ★ Rando du Printemps le 2 juin 2019
- ★ Rando des Châtaignes : 230 marcheurs ont participé à la randonnée des Châtaignes organisée le 27 octobre 2019 par le Comité des Fêtes.



#### Calendrier des manifestations 2020 du Comité des Fêtes :

09/02/2020	Concours de belote
07/06/2020	Randonnée de Printemps
12/07/2020	Fête au Village avec Repas et Feu d'Artifice
25/10/2020	Randonnée des Châtaignes





# La vie à l'école

**11 novembre 2018 à 11h00 :** Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Les élèves des 3 écoles ont appris les chants et ont chanté pour l'occasion à Isserpent.

**17 novembre 2018 à 18h00**

Journée Allemande au café associatif « Chez Vivine et Gaby » à St Christophe. Dégustation de produits venant d'Allemagne, chants interprétés en allemand et dessins réalisés par les enfants sur l'amitié franco-allemande.

**6 octobre 2018 :**

Spectacle musical du SICTOM à Lapalisse (la guerre du tri n'aura pas lieu)

**Décembre 2018**

Repas de Noël. La cantine et la mairie ont gâté les enfants à l'occasion de Noël.

**1er février 2019 :**

Sortie Ski et raquettes au foyer de ski de fond de Lavoine

**7 mai 2019 :**

Initiation à l'allemand et présentation de la classe bilangue aux CM2 par une enseignante du collège de Lapalisse.

**8 mai 2019 :** commémorations à St Etienne de Vioq

**9 mai 2019 :** visite du mémorial du paysan soldat à Fleuriel (03), l'après-midi course d'orientation dans le village de Fleuriel (CM) et artisanat dans les tranchées (CE2)

**13 mai 2019 :** Les CM2 ont passé une journée au collège de Lapalisse « dans la peau d'un collégien »

**3 juillet 2019 :** La Fête de l'école s'est déroulée à St Etienne de Vioq. Ce moment s'est composé de 2 temps, tout d'abord, le spectacle qui a eu lieu à la salle des fêtes puis la kermesse à l'école. Un grand succès !

**5 juillet 2019 :** Les élèves ont participé à une randonnée sur la commune d'Isserpent pour célébrer ensemble la fin de l'année. La mairie et la cantine avaient organisé un ravitaillement et un pique-nique sur le trajet.

*Au cours de l'année scolaire Les élèves ont pu bénéficier de séances de natation à la piscine de Lapalisse et ont validé le « savoir nager » niveau CM2.*

*Des professeurs du collège de Lapalisse sont venus en classe observer les pratiques de classe du primaire afin de préparer au mieux la liaison CM2/6ème*



# d'Isserpent



Rencontre entre le principal, la principale adjointe du collège de Lapalisse et les parents de CM1 et CM2 pour présenter le collège de secteur. L'infirmière scolaire est venue 2 fois pour réaliser la visite médicale des CE2 et a réalisé une intervention en classe sur « le respect de son corps », « le consentement ».

Des étudiants du CREPS sont venus régulièrement dans l'année nous proposer un cycle d'apprentissage à la course d'orientation et aux jeux collectifs traditionnels.

Ce cycle s'est achevé le 9/04 avec une rencontre au CREPS de Vichy avec différentes écoles du secteur.

## Projets pour l'année 2019 - 2020

10 octobre 2019 : Sortie au parc Vulcania en lien avec le travail réalisé en sciences.

Inscription au projet « impro 03 ». Pour continuer notre travail autour du théâtre, les élèves bénéficieront de la venue en classe d'artistes pour apprendre l'improvisation théâtrale.

Infos diverses

Bibliothèque tous les 15 jours pour emprunter des livres

Séances de natation à la piscine de Lapalisse.

Garderie scolaire : 7h15-8h50 16h15 - 18h30

(1€50/jour)





## L'eau : un bien qui devient rare et précieux

Avec le réchauffement, l'eau devient une ressource précieuse qu'il convient de préserver. C'est un secret pour personne, le niveau de pluie en France, dans l'Allier et sur notre commune a été très faible en 2018 et encore plus en 2019. La commune a connu 232 millimètres de pluie en 2019 (premier semestre) contre une moyenne nationale des villes de 312 millimètres. Pour toute l'année 2018 ces chiffres étaient respectivement de 676 millimètres et 865 millimètres.



Face à cette crise qui semble récurrente, la préfecture de l'Allier a décidé au cours de l'été 2019 de renforcer les mesures de restriction des usages de l'eau (à compter du 10 septembre 2019). La rivière de la Besbre est passée du statut d'alerte renforcée à celui de crise après le constat des niveaux d'eau très bas.

Au-delà des décisions administratives, chacun doit avoir maintenant conscience de la rareté de l'eau.

Quels sont les principaux consommateurs d'eau ?

L'agriculture et l'industrie, alimentées essentiellement par les eaux de surface, sont les deux principaux usagers.

L'industrie prélève 70 % de l'eau, notamment pour la chimie, l'industrie du papier, la métallurgie et l'industrie pharmaceutique. Mais elle n'en consomme réellement que 25 %, car elle en rejette une grande partie, après traitement, dans les rivières.

L'agriculture, elle, ne représente que 10 % (4 Md m<sup>3</sup>) des prélèvements, mais 50 % de la consommation et 80 % durant les pics des mois d'été. Cette eau agricole est destinée à l'irrigation des céréales et des fruits et légumes, essentiellement dans les départements du Sud-Ouest. Depuis 2000, le niveau des surfaces stabilisé.

Les usages domestiques de l'eau, eux, comptent  
Quelles pistes pour une meilleure gestion : des

L'une des premières choses à faire va être de ré-éviter le gaspillage : en 2014, 20 % de l'eau pota- canalisations. L'amélioration de l'état des réseai- plantes (nouvelles techniques, sélection génét- plus largement, éduquer les consommateurs af- : moins d'eau pour laver vaisselle et linge, pour vraiment nécessaire de laver régulièrement sa v- À côté de cela, des solutions techniques mérite- de pluie, par exemple, peut être une solution, n- ver les polluants dont elle est chargée. La const- changements pluviométriques annoncés, ne se- est abondante – en hiver – plutôt que de la laiss- moment où l'on en manquera, en été ?  
Etc...

## Actualités de la paroisse Notre Dame de l'Alliance

### Bienvenue à notre nouveau curé !

L'église d'Isserpent est placée sous le patronage de Saint Bonnet (voir le Journal municipal n°21 de 2018). Notre église est rattachée à la paroisse Notre Dame de l'Alliance du Diocèse de Moulins. Le curé de cette paroisse était depuis 5 années, le Père Jean-Philippe Morin qui a été appelé en 2019 à prendre des fonctions de vicaire général à Moulins, afin de seconder l'évêque.

Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre paroisse.



Dimanche 20 octobre 2019, notre évêque Mgr Percerou, accompagné de nombreux prêtres, diacres ainsi qu'une grande assemblée de fidèles représentant les 38 clochers de la paroisse Notre Dame de l'Alliance, se sont regroupés à l'église de Lapalisse pour l'installation du nouveau curé de la paroisse, le Père Benoit de



## Bienvenue à notre nouveau curé !

L'église d'Isserpent est placée sous le patronage de Saint Bonnet (voir le Journal municipal n°21 de 2018). Notre église est rattachée à la paroisse Notre Dame de l'Alliance du Diocèse de Moulins. Le curé de cette paroisse était depuis 5 années, le Père Jean-Philippe Morin qui a été appelé en 2019 à prendre des fonctions de vicaire général à Moulins, afin de seconder l'évêque.

Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre paroisse.



Dimanche 20 octobre 2019, notre évêque Mgr Percerou, accompagné de nombreux prêtres, diacres ainsi qu'une grande assemblée de fidèles représentant les 38 clochers de la paroisse Notre Dame de l'Alliance, se sont regroupés à l'église de Lapalisse pour l'installation du nouveau curé de la paroisse, le Père Benoit de Masgontier.

Le Père Benoît de Masgontier est né en 1966. Il a d'abord été agriculteur. En 1996 sa vocation a « refait surface ». Après une retraite à Lyon et l'impact des « JMJ » à

Paris en 1997 et sa participation à l'équipe « Communauté Vie Chrétienne », il a murement approfondi sa vocation. En 2002 il fut prêt pour « répondre à l'appel du Seigneur ». Après six années de séminaires (Paray Le Monial, Saint-Augustin à Paris, le Prado), pendant lesquelles il abandonne son métier d'agriculteur, il est ordonné prêtre en 2006.

Il a été 10 ans au service de la Paroisse du Bon Pasteur (Cosne d'Allier-Villefranche-Montmarault-Le Montet).

Nous lui souhaitons la bienvenue à Isserpent !

Le Père de Masgontier est aidé dans ses fonctions de curé par deux autres prêtres :

Le Père Delphin Randriandrina actuellement au Mayet de Montagne

Et le Père Firmin Mola Mbalo, vicaire de la Paroisse ND de l'Alliance.



Delphin Randriandrina



Père Firmin Mola Mbalo,

EURL Christophe CRETIER Plomberie-Couverture - Chauffage Le Bourg Tel : 09 61 30 52 53	ETS MORLAT – Fioul domestique – Granulés de bois- Produits de jardin Le Bourg (Isserpent) et Pralong (Cusset) Tel : 04 70 41 31 67 / 04 70 59 87 22 Fax : 04 70 41 34 17 / 04 70 31 34 51
EURL DUCLEROIR - Electricité Le Bourg Tel : 06 18 72 30 26	BLC CENTRE – Charpentes-Lamellé collé Les Quatre Chemins Tel : 04 70 41 34 46 Fax : 04 70 41 34 67
SARL SECHAUD ENROBES Mazelle Tel : 06 62 31 35 79	Chambres d'Hôte L'ECHAUGUETTE Le Souchet Tel : 04 70 41 35 04
Entreprise Patrick TACHON - Menuisier Le Bourg Tel : 06 31 06 46 99	Entreprise Mathieu MATICHARD - Terrassement La Tuilerie Tel : 04 70 99 25 52 / 06 37 16 38 08
Entreprise DORARD Paysagiste-jardins Les Etreilins Tel : 06 61 92 16 01	LES JUMEAUX – Entreprise générale et destruction guêpes et frelons Les Rocs   Moret Tel : 06 83 54 69 69 / 06 13 46 31 80
DE TOUT UN PEU - Brocante Le Souchet Tel : 06 89 26 78 05	SIGMATIC – Sites internet Chez Talon Tel : 06 10 16 22 79
HARAS DE MANDOT- Elevage poneys et chevaux / Reproduction Tel : 04 70 41 65 02	LES TABLIERS ROUGES - Traiteurs Le Souchet Tel : 04 70 41 35 60   06 88 18 07 07
ETANCHEITE BOURBONNAISE toiture, terrasse, neuf et rénovation, Brunel Stéphane - Les Corres Tel : 06 59 86 09 13	Ets CARTON / Pascal Caillot Matériel agricole – La Gâte (Isserpent) Tél : 06 38 10 58 22
SOS Dépannage Multiservices Flavio Oberti – 03120 – Isserpent Tel. 07 70 07 23 16	OBelec : Teo Oberti - 03120 - Isserpent électricité générale, (obelec@gmail.com) tel 06 67 89 27 47
« L'Escale » Snack-Bar, pizzas, dépôt de pains, épicerie - 03120 – Isserpent Tél. : 06 28 67 70 68 / 06 18 98 42 82	« Pépites et Sens » Savons et baumes naturels Emilie Isaad – Lieudit Les Corres Tel : 06 86 31 93 35

### ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES Présidente : Catherine DEPALLE Tel : 06.87.27.69.11	LES JOYEUX AINES RURAUX Président : Bernard TACHON Tel : 04.70.41.32.86
Association « Predator.Team.Air Soft » pour découvrir l'airsoft Président : Mr François HORN Isserpent	Association WEGENER (maladies rares) Présidence : Raphaël DARBON <a href="http://www.association-vascularités.org">www.association-vascularités.org</a> Tel : 04.70.41.35.58
NEZ DEHORS Présidente : Florence GOUDESEUNE Tel : 06 23 67 30 83 / 04 43 03 22 74	AMBIANCE MUSIC – orchestre de danse pour soirée privée location matériel de sonorisation Didier : tél : 07 64 44 43 68 did-g-sono03@orange.fr



## LES TOMATES

Originaires d'Amérique du sud, la tomate développe une abondance de tiges couvertes de poils glanduleux, portant des feuilles de 20cm de long, composées de nombreuses folioles, d'un vert grisâtre. Fleurs en étoiles jaunes.

Il existe approximativement 12.000 variétés de tomates. Nous retrouvons différentes variétés suivant la forme, la taille, la couleur.

Quelques tomates courantes :

### Culture et entretien :

Semez en godets, à la maison, en février/ mars.

Repiquez sous abri en godet, lorsque les plants ont 5 ou 6 feuilles et maintenez la culture au chaud (15/18 °C).

Mettez les plants de 12 et 15 cm en place lorsqu'il ne gèle plus.

Plantez profond ou en oblique pour stimuler la formation des racines. Le trou peut être rempli de compost bien décomposé. On peut aussi mettre une couche d'orties ou de consoude séchées au soleil. Tuteurez les jeunes plantes, fertilisez avec un engrais tomates durant la croissance.

Éliminez toutes les pousses qui se développent à l'aisselle des feuilles (gourmands) Conservez la tige principale et taillez au-dessus du quatrième ou du cinquième groupe de fleurs. La taille concerne seulement les variétés de tomates à gros fruits.

Un conseil :

Apportez un engrais organique liquide tous les 15 jours jusqu'à la floraison, puis optez pour un engrais tomates riche en potasse.

Un bon paillage du pied favorise l'abondance de la production. Cessez d'arroser les plants dès que les fruits commencent à rougir leur parfum sera bien plus prononcé.



Agora F1. Grappes de tomates rouge et bien ronde. Rustique et vigoureuse.



Marmande : variété précoce, vigoureuse et productive.



Tomates cerise : Forment une abondance de tout petits fruits en grappes ; Cerise rouge et cerise jaune aux grappes de huit à douze fruits, globuleux sans pépins



Roma : aux fruits allongés, pour faire des conserves, des sauces, des soupes ou des salades.



Coeur de boeuf : tardive, aux fruits énormes en forme de cœur.



Noire de Crimée : aux fruits côtelés énormes pourpre foncé. Douce et juteuse, parfaite pour les coulis et les salades.



Saint-Pierre : tardive, à très grosses grappes de fruits lisses, charnus et savoureux, convient bien aux régions à automne doux.



Poire rouge et poire jaune aux fruits en forme de poire, très parfumés à déguster cru, à l'apéritif

## Filet mignon en croûte de Sylvie

Dégraissier le filet mignon

Mettez de la matière grasse dans une poêle.

Saler, poivrer le filet sur les 2 faces.

Couper l'oignon en lamelles très fines.

Mettez le filet dans la poêle avec l'oignon, couvrez et surveillez la cuisson. Il faut que le filet soit rosé à l'intérieur.

Pendant ce temps-là, étalez la pâte à tarte. Sylvie met une feuille de papier sulfurisé dessus et retourne la pâte et enlève la feuille du commerce car trop fine à son goût pour la cuisson.

Piquez la pâte et installez 2 tranches de jambon dessus. Préchauffez le four à 180°.

Mettez le filet sur la pâte, les oignons, les 2 dernières tranches de jambon et emmaillotez le « bébé ».

Mettez au four le temps que ça dore (environ 30 à 40 mn selon votre four).

Dégustez.



1 filet mignon de 500 à 600 grs environ  
1 pâte feuilletée de préférence sans beurre  
4 tranches de jambon blanc  
1 oignon

*On peut le déguster froid avec une salade, le manger avec des pommes de terre sautées, haricots verts, coquillettes, champignons... au plaisir de chacun.  
Sylvie*

## Les truffes au chocolat de Jessica alias « Zezette »

### Au whisky

250 g de chocolat noir

12.5 cl de crème fraîche liquide

5 cl de whisky

Cacao amer

Faire fondre le chocolat au micro-ondes environ 1mn30.

- Faire bouillir la crème.
- L'incorporer ensuite au chocolat avec le whisky.
- Réserver au frais pendant le durcissement de la pâte. Bien filmer à même la préparation dans le saladier pour que ça ne fasse pas de condensation.
- Dès que la préparation a figé (il faut que le chocolat soit bien dur), faire des petites boules et les rouler dans le cacao amer.



### Au caramel

250 g de chocolat noir

120 gr de sucre

30 gr de beurre (solide ou liquide)

1 pincée de sel

12 cl de crème liquide

Cacao amer

- Faire un caramel avec le sucre (sec sans eau). Le caramel va se faire tout seul. Dès qu'il a brun, incorporer le beurre avec la pincée de sel. Touiller.
- Faire bouillir la crème, l'incorporer dans la préparation du caramel (feu doux). Tourner, il ne faut plus qu'il y ait un morceau de caramel dedans.
- Incorporer le chocolat (couper le gaz). Tourner jusqu'à dissolution complète.
- Réserver au frais puis même principe que pour les truffes au whisky.

*Bonne dégustation. Vous pouvez les accompagner d'un petit verre de whisky à consommer avec modération bien-sûr, c'est « Zezette » qui l'a dit.*



## Informations générales :

### « L'Escale »

Depuis le 13 novembre 2019 le commerce multi-services d'Isserpent a été repris par Aurélie Salingue, aidée par son compagnon Tony. Les activités sont : snack-bar, pizzas sur place ou à emporter épicerie, dépôt de pains et produits de première nécessité.



Le commerce sera ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7h30 à 14h30, ensuite à partir de 16h30  
Réservation :  
06 28 67 70 68 - 06 18 98 42 82

Repas « ouvriers » tous les jours.

Des repas spéciaux sont proposés sur réservation : associations, baptêmes, anniversaires, fêtes familiales, repas de sociétés, etc...

Des soirées à thèmes seront également organisées

Les encombrants et épaves automobiles seront collectés à Isserpent le Jeudi 16 juillet 2020

Contactez la Mairie pour vous inscrire

Seront collectés : Objets métalliques ou contenant de la ferraille, Equipements électriques et électroniques, Engins avec ou sans moteur + divers

### Etat civil :

#### Naissances 2019 :

29 mars 2019 : Amélia GAUD  
3 septembre 2019 : Calies, Morgane, Olivier MEUGNIER  
5 septembre 2019 : Zaïm CHELLA

#### Mariages 2019 :

10 août 2019 : Guillaume LAVOINE et Audrey Marie Edith VERNAY  
10 août 2019 : Adrien Jean Philippe LE LAY et Karine Maëlle CHARBONIER

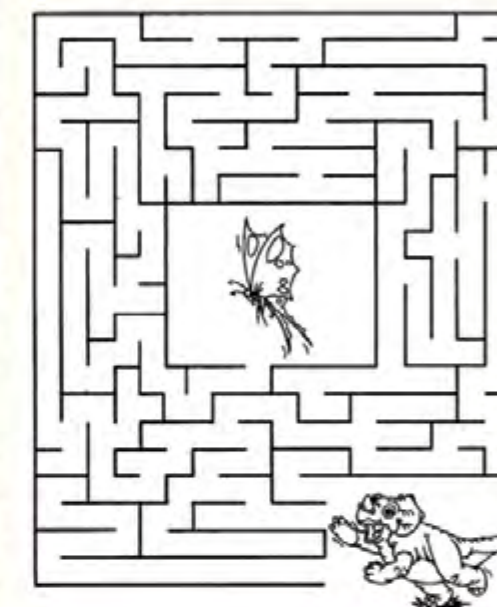
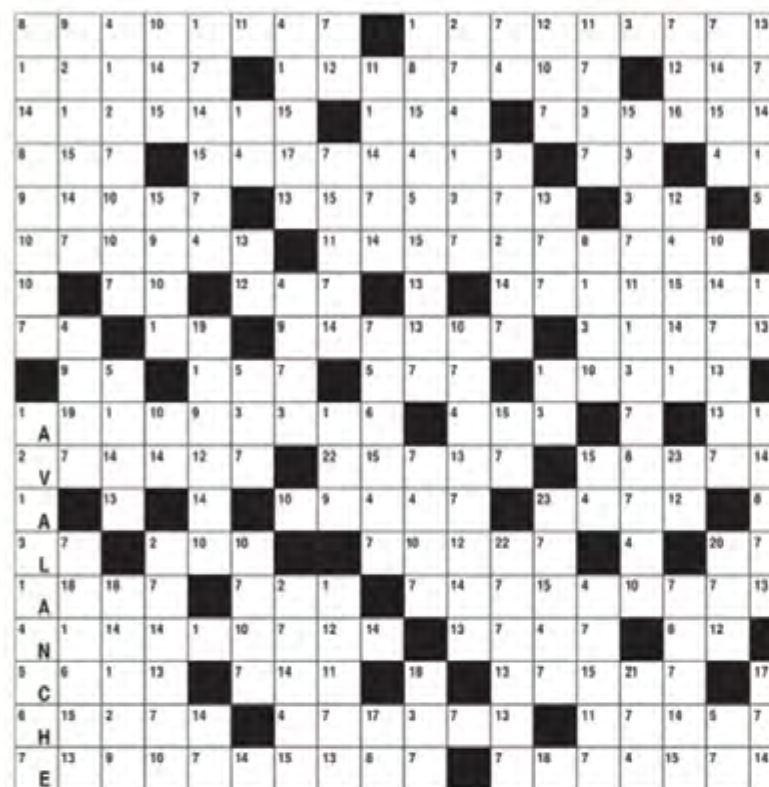
#### Décès 2019 :

12 janvier 2019 : Nicole Pierrette CHARPIN  
16 février 2019 : Daniel BARGOIN  
26 juin 2019 : Maurice Raymond RIMOUX  
19 novembre 2019 : Christophe GIRONDE

Personnes âgées non dépendantes  
Vous ne pouvez plus rester chez vous et vous ne voulez pas aller en maison de retraite...  
Une solution existe !  
Des personnes agréées pas le département peuvent vous accueillir à leurs domiciles.  
Vous restez dans votre village et vous vivez comme chez vous,  
A Isserpent, Florence Goudeseune accueille des personnes âgées depuis 2015.  
N'hésitez pas à l'appeler pour toutes informations sur ce métier  
au 06 23 67 30 83 !

## Mots Codés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	V	L	N	C	H	E						
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26






Mandala à colorier selon vos envies





# Démarches administratives

Démarches administratives		
Document	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
<b>Carte nationale d'identité</b> Validité : Personne majeure : 15 ans Personne mineure : 10 ans 	Mairie de : - Mayet de Montagne - Cusset - Vichy - Le Donjon  <b>Attention :</b> Prendre rendez-vous avant toute démarche.	- 1 extrait de naissance - 2 photos d'identité récentes - 1 justificatif de domicile - Présence obligatoire du demandeur - Présentation de la carte d'identité à remplacer - En cas de perte ou vol de la pièce d'identité : 25 € en timbres fiscaux - <b>Pour les mineurs :</b> Présence d'un des parents avec sa carte d'identité Livret de famille Jugement de divorce s'il y a lieu
<b>Passeport</b> Validité : Personne majeure : 10 ans Personne mineure : 5 ans 	Mairie de : - Mayet de Montagne - Cusset - Vichy - Le Donjon  <b>Attention :</b> Prendre rendez-vous avant toute démarche.	- 2 photos d'identité - 1 justificatif de domicile - Carte d'identité en cours de validité ou à défaut un extrait de naissance - <b>Pour les majeurs :</b> 89 € en timbres fiscaux - <b>Pour les mineurs + de 15 ans :</b> 45 € en timbres fiscaux - <b>Pour les mineurs - de 15 ans :</b> 20 € en timbres fiscaux
<b>Inscription liste électorale</b>	Mairie Ou site internet : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	- Carte d'identité - Justificatif de domicile
<b>Carte grise</b> 	Les cartes grises se font uniquement par l'intermédiaire du site internet : <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a>	Suivre les instructions du site <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a>
<b>Extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès</b>	Mairie du lieu de l'évènement	- Livret de famille - <b>Carte d'identité</b>
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Mairie du domicile	- Actes des évènements (mariage, décès, naissance)
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès	- Certificat de décès - Livret de famille du défunt <b>La déclaration doit être faite dans les 24 heures suivant le décès</b>

Rappel important : entretien et élagage des arbres et arbustes en bordure de propriété  
 Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété voisine
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Mode de calcul :  
 La distance est mesurée à partir du tronc de l'arbre  
 La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre

Ont participé à l'élaboration de ce journal d'informations municipales :  
 Nadine Boistard, Alain Ducray, Olivier Giraud, Michel Gironde, Jean-Paul Larivière, Carole Oberti, Françoise Picarles, et Louis Salles avec l'assistance d'Agnès Giffard Société GiffArt (Le Mayet de Montagne)

# Elections Municipales 2020



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour.  
 Le second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020  
 Dans notre commune (moins de 1 000 habitants) : le scrutin est majoritaire plurinominal à 2 tours

## Quel est le rôle d'un conseiller municipal

Le conseiller municipal est un acteur de la démocratie locale. Il fait partie du Conseil Municipal, dont le rôle est de statuer sur les affaires de la commune. Élu au suffrage universel direct, il a un mandat de six ans, renouvelable.

## Les fonctions d'un conseiller municipal sont multiples.

### Représentation des électeurs

Les conseillers municipaux ont été élus parce que leur programme, leurs orientations politiques ont été plébiscités par une majorité de citoyens électeurs. Ceux-ci attendent en retour que le conseiller municipal respecte ses promesses, défende leurs opinions et réponde à leurs besoins. Cependant, le rôle d'un conseiller municipal est avant tout de représenter tous les citoyens et de répondre aux besoins de la collectivité sans favoriser aucun intérêt particulier. Si une demande ou une plainte individuelle lui est soumise, il devra y répondre conformément à la politique municipale et sans nuire à l'intérêt général.

### Elaboration de la politique municipale

Le rôle d'un conseiller municipal est de voter le budget préparé par le maire et les services municipaux, d'approuver les comptes en fin d'exercice, de décider des travaux communaux à réaliser, d'organiser et de créer les services publics municipaux, de gérer le patrimoine communal, d'aider au développement économique de la commune. Ces fonctions doivent être remplies conformément aux priorités et orientations politiques déterminées par le maire. Le conseil municipal statue par voie de délibérations que le maire est tenu d'exécuter, sauf s'il les juge contraires à l'intérêt général.

### Le conseiller municipal : un grand électeur

Le conseiller municipal a le pouvoir d'élire non seulement le maire et ses adjoints, mais également les représentants de la commune dans les instances intercommunales. Dans les communes de plus de 9 000 habitants, il est appelé, en sa qualité de grand électeur, à élire les sénateurs. Pour les communes plus petites, un ou plusieurs délégués pourront être élus à cette fin parmi les conseillers.

### Un rôle distinct des adjoints et du personnel communal

Les adjoints sont élus par les conseillers municipaux pour suppléer le maire ou exercer une mission particulière : habitat, voirie, environnement, culture... Quant au personnel communal, il est chargé de mettre en oeuvre les programmes décidés par les conseillers municipaux et d'élaborer des procédures pour faciliter leur exécution. La réussite d'une politique municipale passe nécessairement par la mise en place d'une communication fructueuse entre tous les acteurs de la commune. Et c'est aussi le rôle d'un conseiller municipal d'être un bon communicant.



